

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131107-2013_B479-DE
Date de télétransmission : 15/11/2013
Date de réception préfecture : 15/11/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2013
PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLÉ

2013_B479

OBJET : Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG CPA

Le 7 novembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 31 octobre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - CHARDON Robert, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-louis - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian - JOISSAINS-MASINI Maryse, président, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane

Excusé(e)s :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

07_1_06

BUREAU DU 7 NOVEMBRE 2013

Rapporteur : Jean-Claude FERAUD

Thématique : Habitat

Objet : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire – Aides en faveur des propriétaires occupants PIG CPA

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport concerne l'attribution d'une aide de 7 315 € de la CPA en faveur des propriétaires occupants dans le cadre du Programme d'intérêt général de la CPA.

Exposé des motifs :

La Communauté du Pays d'Aix a renouvelé le 17 septembre 2010, pour six ans une convention de délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre de l'Etat qui fixe notamment des objectifs prioritaires pour l'amélioration de l'habitat privé et qui portent sur :

La réhabilitation de 380 logements par an dont :

- 80 logements propriétaires bailleurs
- 250 logements propriétaires occupants
- 80 logements en sortie d'insalubrité
- 25 logements vacants remis sur le marché
- 50 logements à loyers maîtrisés dont 30 logements à loyers intermédiaires et 20 à loyers conventionnés

Dans ce cadre, les décisions d'attribution par le délégataire des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par délégation de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH), dans la limite des droits à engagement alloués à hauteur de **12 840 000 €** pour 3 ans.

A cet effet, les priorités en matière d'amélioration du parc immobilier bâti sont confirmées annuellement auprès de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat sur la base de critères liés aux revenus des demandeurs et/ou géographiques, ou de conditions particulières de location. Ces critères conditionnent la majoration possible de 10% des aides de l'ANAH.

Par délibération n°2007-A126 du 12 avril 2007, le Conseil de Communauté a décidé l'octroi d'une subvention de 10 % en matière d'aide à la réhabilitation de logements privés sur condition de ressources, en complément des aides de l'ANAH.

La Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de l'ANAH s'est tenue le 12 septembre 2013 et a instruit les dossiers suivants,

N° Dossier ANAH	Demandeur NOM Prénom	ADRESSE du demandeur	TYPE TRAVAUX	MONTANT REEL des travaux	MONTANT DEPENSE SUBVENTIONNEE	ENGAGEMENT ANAH	Part CPA	ENGAGEMENT CPA	ANAH Prime ASE	Engagement CG 84	Engagement total
013011891	MARSEILLE Nicolas	8 rue du Roy René, 13650 Meyrargues	Isolation des menuiseries et des murs installation d'une PAC, et d'une VMC	46 183 €	20 000 €	7 000 €	10%	2 000 €	1 600 €		10 600 €
013012209	HOMRI Aïcha	9 rue des Oulières, quartier la grande de Croze, 13127 VITROLLES	Remplacement des menuiseries	2 241 €	2 094 €	419 €	10%	209 €			628 €
084004202	CARETA Micheline	151 rue Henri Silvy, 84120 Pertuis	Remplacement des menuiseries et volets	1 635 €	1 528 €	306 €	10%	153 €			459 €
013012310	PRIGENT PICARD Francine	1 rue du Roy René, 13650 Meyrargues	Remplacement des menuiseries	10 000 €	7 515 €	2 630 €	10%	752 €			3 382 €
013012389	PANUNZIO Monique	717 ancienne route des Alpes 13100 Aix-en-Pce	Isolation des combles et fenêtres, adaptation de la salle de bain	10 019 €	9 505 €	4 000 €	10%	951 €	3 000 €		7 951 €
013012396	YACOUBI El-Akri	5 place Victor Schoelcher Bat G, 13090 Aix-en-Pce	adaptation de la salle de bain	4 393 €	4 106 €	2 053 €	10%	411 €			2 464 €
013012401	BASSERAS Jean-Claude	Résidence les Vignes de Marius Bât. 6, 2 bd des Vignes de Marius, 13090 Aix-en-Pce	Remplacement fenêtres, volets, chaudière gaz	6 839 €	6 391 €	2 237 €	10%	639 €			2 876 €
013012484	RIO Joséphine	580 chemon de la Renardière, 13170 Les Pennes Mirabeau	Remplacement chaudière	1 545 €	1 444 €	505 €	10%	144 €			649 €
013012486	DIDIER Emilienne	8 rue de la Mule, 13320 Bouc Bel Air	adaptation de la salle de bain	5 223 €	5 223 €	2 611 €	10%	522 €			3 133 €
013012555	CAUVET André	19 chemin de l'Héritière, 13222 Ventabren	adaptation de la salle de bain	5 856 €	5 473 €	2 737 €	10%	547 €			3 284 €
084004351	GOBILLARD Thérèse	255 rue Henri Silvy, 84120 Pertuis	Isolation combles et fenêtres, remplacement chaudière	10 164 €	9 870 €	4 935 €	10%	987 €	3 260 €	260 €	9 442 €
TOTAL				104 098 €	73 149 €	29 433 €		7 315 €	7 860 €	260 €	44 868 €

Les aides seront attribuées aux propriétaires occupants aux vues des attestations de versement de la participation de l'Anah.

Le montant total des dossiers pouvant bénéficier de l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'élève à 7 315 €.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2007_A126 du Conseil Communautaire du 12 avril 2007 relative au principe d'intervention financière en faveur des propriétaires occupants en complément des aides de l'Anah ;

VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009, donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville en date du 24 octobre 2013;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une aide d'un montant de 7 315 €, aux propriétaires occupants concernés mentionnés ci-dessus ;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;
- **DIRE** que la dépense sera imputée sur l'AP N° 2010/2 (imputation 70-2042) de la Direction Stratégie et Cohérence Territoriale ;

OBJET : Habitat - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG CPA

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



14 NOV. 2013